

Actualités

Bulletin d'information n° 3

Mars 2017

Voici le troisième numéro du bulletin d'information du SIAO, le premier contenait deux pages, le second trois, et ce numéro en comporte quatre : que nous réserve le prochain ? En tous cas, nous sommes preneuses d'idées si vous souhaitez que du contenu y apparaisse : ce bulletin est aussi le votre.

L'équipe du SIAO

Hébergement / logement

Discrimination dans l'accès au logement : une mobilisation convergente pour lutter contre le phénomène

Les résultats de l'étude de testing de la fédération TEPP du CNRS « Les discriminations dans l'accès au logement à Paris : expérience contrôlée », présentés le 02/03/2017 au ministère du Logement et de l'Habitat durable, font état d'une situation alarmante à l'encontre des personnes perçues comme « maghrébines ».

Face à l'ampleur du phénomène, le ministère, le Défenseur des droits, TEPP-CNRS et SOS Racisme se mobilisent à travers des initiatives coordonnées pour mieux appréhender et lutter contre ce délit pénalement répréhensible qui porte atteinte à l'égalité et à la cohésion sociale.

<http://www.logement.gouv.fr/discrimination-dans-l-acces-au-logement-une-mobilisation-convergente-pour-lutter-contre-le-phenomene>

« La condamnation du racisme, la protection des minorités, l'assistance aux réfugiés, la mobilisation de la solidarité internationale envers les plus nécessiteux, ne sont que des applications cohérentes du principe de la citoyenneté mondiale. »

Jean-Paul II

Pape, Religieux (1920 - 2005)



Activité du SIAO

1120 appels en Février 2017 dont :

- 144 demandes orientées vers les abris de nuits du Doubs
- 6 orientations vers des Hébergements d'urgence
- 385 appels réorientés vers l'Instance de Régulation
- 24 demandes orientées vers l'hôtel dont 10 suite à des violences

Dans ce numéro

- Discrimination dans l'accès au logement
- Les chiffres du 115 en février
- Bruxelles pousse les Etats à accélérer l'expulsion des migrants en situation irrégulière
- Lancement du nouveau simulateur de droits aux aides et prestations sociales
- ALERTE : LA FAMINE MENACE QUATRE PAYS - Appel à dons
- DALO : dix ans après, il est urgent de l'appliquer !

ACTUALITE INTERNATIONALE

ALERTE : LA FAMINE MENACE QUATRE PAYS - Appel à dons

Le Nigéria, la Somalie, le Soudan du Sud et le Yemen connaissent une situation d'insécurité alimentaire alarmante. La famine concerne déjà plus de 4 millions de personnes au Soudan du Sud et en menace des millions dans les 3 autres pays. Les équipes d'Action contre la Faim sont présentes depuis plusieurs années dans chacun de ces pays et interviennent au plus près des populations pour répondre aux urgences mais aussi les prévenir. Des chiffres qui annoncent une situation extrêmement préoccupante.



http://www.actioncontrelafaim.org/fr/content/alerte-la-famine-menace-quatre-pays-appel-dons?emkfid=EMF-41930401884-k-famine%20%2Bsoudan-182164074929-b&gclid=Cj0KEQiAot_FBRCqt8jVsoDKoZABEiQAqFL76OZsha1A0xkflmLpPM8NH15R2hexuPwogaHLIK-9pOgaAkIw8P8HAQ

PRESSE



Bruxelles pousse les Etats à accélérer l'expulsion des migrants en situation irrégulière

La Commission européenne a présenté un plan destiné à intensifier et accélérer le retour chez eux des migrants n'ayant pas obtenu l'asile.

Si elle affirme vouloir continuer à secourir les migrants « qui en ont vraiment besoin », la Commission européenne entend clairement limiter les arrivées des autres. Par deux biais : d'une part, le développement de « partenariats » avec une série d'Etats africains pour qu'ils contrôlent mieux les départs et, d'autre part, le renforcement de mesures en faveur d'une politique de retour rapide pour ceux qui, arrivés en Europe, ne peuvent prétendre à l'asile.

Ce dernier point fait l'objet d'un nouveau « plan d'action » de Bruxelles, réclamé au début du mois de février, lors d'un sommet à Malte, par les chefs d'Etat et de gouvernement. Présenté jeudi 2 mars par le premier vice-président, Frans Timmermans, et le commissaire à la migration, Dimitris Avramopoulos, le texte affirme qu'une « action plus résolue » est nécessaire pour intensifier et accélérer ces retours.

http://www.lemonde.fr/europe/article/2017/03/02/bruxelles-pousse-les-etats-a-acceler-l-expulsion-des-migrants-en-situation-irreguliere_5087969_3214.html

Responsable de la publication : Hubert Moreau - GCS25

Rédaction : Equipe SIAO

Les contenus ont une valeur informative et sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

IMPRESSION PAR NOS PROPRES MOYENS

8 mars : Journée internationale des droits des femmes



DALO : dix ans après, il est urgent de l'appliquer !

Dix ans après son adoption à l'unanimité, la loi sur le droit au logement opposable (DALO) a permis de loger "plus de 122 000 ménages" mais il restait toujours, fin 2015, quelque "58 000 ménages reconnus prioritaires toujours en attente d'un logement (dont 45 000 en Ile-de-France), sans compter les nombreux ménages qui ne font pas valoir ce droit", rappellent plusieurs associations de lutte contre le mal-logement avant une manifestation organisée, dimanche 5 mars à Paris, entre les places de la République et du Palais-Royal. Elles demandent ainsi aux candidats à l'élection présidentielle "de s'engager à appliquer les lois de la République garantissant le droit au logement, et de le rendre effectif".



"Faute de volonté politique, la crise du logement s'aggrave et le nombre de mal-logés et de sans-logis augmente", s'alarment, dans un communiqué, les têtes de réseaux - (...) Qui plus est, "les freins et les obstacles à l'application de la loi se multiplient : difficultés d'accès au droit, instauration de critères arbitraires et illégaux par les COMED (commissions départementales chargées d'instruire les recours), stigmatisation des ménages prioritaires, offre de logements sociaux très insuffisante et inadaptée", sans oublier l'expulsion sans relogement des ménages prioritaires DALO qui s'amplifie malgré la circulaire du 26 octobre 2012 l'interdisant, et une situation qualifiée de "dramatique" sur le volet de l'hébergement.

Face à ce constat, elles formulent, avec une quarantaine d'autres signataires, un ensemble de propositions visant à améliorer la mise en oeuvre du DALO, par exemple en rendant obligatoire l'information par les acteurs publics des ménages concernés sur la possibilité d'exercer un recours DALO, le plus en amont possible. Mais aussi en facilitant la reconnaissance du caractère prioritaire et urgent des recours examinés en commission de médiation, dont le taux est "en forte diminution (31 % en 2015 contre 48 % en 2008)", en garantissant "une instruction approfondie, de qualité et impartiale", ou encore en mobilisant tous les moyens nécessaires pour assurer le relogement des ménages reconnus prioritaires : leur réserver le contingent préfectoral, entre autres, appliquer l'obligation légale de leur consacrer au minimum 25 % des attributions des contingents collectivités locales ou Action locale, organiser une conférence annuelle sur le DALO dans chaque département, etc.

<http://www.fondation-abbe-pierre.fr/actualites/dalo-dix-ans-apres-il-est-urgent-de-lappliquer>

Lancement du nouveau simulateur de droits aux aides et prestations sociales

Une plateforme en ligne permettant d'évaluer les "droits à 24 aides sociales, en moins de 7 minutes". C'est la promesse de la nouvelle version du simulateur de droits aux principales prestations et aides sociales, mes-aides.gouv.fr, lancé jeudi 9 mars par le gouvernement, avec une campagne d'information du grand public et des professionnels.

Cet outil, initié en 2014 à titre expérimental, s'inscrit dans le cadre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, engagé en 2013.

"Ce site propose un simulateur qui permet d'évaluer anonymement et de façon simple les droits aux principales prestations et aides sociales, comme le revenu de solidarité active (RSA), l'allocation de solidarité spécifique (ASS), la prime d'activité, la couverture maladie universelle [complémentaire] [CMU-C] ou encore l'aide personnalisée au logement (APL)", soulignent les services de la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, Ségolène Neuville, dans un communiqué.

Il comprend aussi l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI), l'allocation aux adultes handicapés (AAH), l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS), différentes prestations familiales et aides au logement, les bourses de l'Education nationale, ainsi que neuf aides sociales locales, à Paris et en Seine-Saint-Denis. "D'autres dispositifs comme les aides des régimes spécifiques (RSI, MSA...), les tarifs sociaux de l'énergie et les prestations versées par des collectivités locales seront intégrés progressivement", précise par ailleurs le ministère des Affaires sociales.

Les organismes de protection sociale, associations et collectivités sont "étroitement associés à cette campagne pour en faire la promotion auprès des professionnels", poursuit le ministère, "notamment les travailleurs sociaux et les bénévoles qui accompagnent les personnes les plus fragiles, afin de les informer des droits auxquels ils peuvent prétendre.

<http://www.ash.tm.fr/actualites/detail/98698/lancement-du-nouveau-simulateur-de-droits-aux-aides-et-prestations-sociales.html>